

# DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail  
École de santé publique

---

**Le mercredi 11 décembre 2013**  
**de 12 h 25 à 12 h 50**  
**Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036**  
2375, chemin de la Côte-S<sup>te</sup>-Catherine, Montréal (Québec)

## **Démarche de prévention des TMS dans le cadre d'un programme de santé spécifique à l'établissement d'une aciérie en Montérégie**

Conférencier : Assane Gueye, étudiant à la maîtrise (stage)  
Directrice de recherche : Martine Baillargeon, professeure au département  
Responsable de stage : Christiane Lemay, CSSC Pierre-Boucher

### *Résumé*

La démarche de prévention des TMS prescrite dans un programme de santé spécifique à l'établissement est une méthodologie d'intervention permettant de réduire le risque de TMS identifié dans cet établissement.

Une étude des risques de TMS a été entreprise dans une aciérie où un travailleur occupant un poste de coupe a eu une hernie inguinale. Les travailleurs manutentionnent des fils métalliques de différents poids qui ont été évalués et comparés au poids maximum acceptable de la table de Snook (MAWL). L'étude a également pris en compte la répétitivité du travail selon deux critères, soit la sollicitation des mêmes structures pour plus de 50 % du temps de travail (Silverstein) et le fait qu'un travail dynamique des membres supérieurs ne devrait pas être effectué plus d'une heure sans repos (Colombini et al). Les postures adoptées durant l'activité de travail ont également été évaluées en fonction de la norme EN1005-4. Les statistiques de blessures de l'entreprise ont également été consultées.

L'analyse a montré que les poids des fils manutentionnés se situent entre 7 et 12 kg, ne dépassant pas la limite recommandée par la table de Snook. Les estimations du cycle de travail montrent que le travail n'est pas répétitif. Par contre, une analyse plus poussée des postures et des modes opératoires a permis de mettre en évidence la présence de risque TMS.

Les résultats de cette étude, un plan d'action comprenant entre autres les correctifs à apporter sur le poste et les échéanciers, ont été présentés à un comité de travail.